



Informations concernant la procédure d'inscription aux écoles du secondaire 2

Chers parents, chers élèves de 10^e et 11^e,

Dès le lundi 23 octobre, les inscriptions pour certaines écoles du secondaire 2 seront ouvertes en ligne sur le site suivant : www.be.ch/inscriptionsec2 Cela concerne les inscriptions aux filières de formations suivantes :

Pour les élèves de 10^e :

- *Gymnase de Bienne et du Jura bernois, filière bilingue*

Pour les élèves de 11^e :

- Gymnase de Bienne et du Jura bernois, filières monolingue et bilingue
- École de culture générale de Bienne
- Écoles de commerce (Bienne, Tramelan et La Neuveville) avec ou sans maturité professionnelle
- Maturité professionnelle en cours d'apprentissage

Pour les autres écoles professionnelles, merci de consulter les sites internet des écoles pour connaître les modalités d'inscription.

Le processus se découpe en 3 phases principales :

- 1. Phase d'inscription aux filières – 23.10 au 01.12.2023** **Parents et élèves**
 - a. Inscription en ligne de l'élève à la procédure d'évaluation
 - b. L'élève choisit toutes les filières qui l'intéressent (le choix final se fait à la 3^e étape)
 - c. La confirmation d'inscription est transmise automatiquement à la Direction
- 2. Phase d'évaluation – 01.12.2023 au 31.01.2024** **Titulaires et Direction d'école**
 - a. Vérification des données
 - b. Indication des moyennes en FR, MA et All selon les notes obtenues jusqu'au 19 janvier
 - c. Transmission des résultats d'admission aux élèves et parents par la Direction au plus tard le 31 janvier
- 3. Phase de décision – 31.01 au 09.02.2024** **Parents et élèves**
 - a. Réception d'un mail invitant à poursuivre la procédure
 - b. Choix de la filière définitive selon les options décrites ci-dessous
 - c. Indication des données et selon la formation choix des options

Nous vous mettons en annexe un document résumant toutes les conditions d'admission pour ces filières.

Pour les élèves de 10^e :

Il est possible de valider et terminer son inscription au gymnase bilingue ou d'y renoncer. En cas de conditions non remplies, il n'est pas possible de s'inscrire à l'examen, la procédure s'arrête ici.

Pour les élèves de 11^e :

Si les conditions sont remplies pour une admission sans examen, il faut valider la filière choisie et remplir les données manquantes. En cas d'admission sans examen dans plusieurs filières, il n'est possible de valider qu'un seul choix et il est nécessaire de refuser chacune des autres inscriptions.



Pour les élèves qui ne remplissent pas les conditions de l'une ou l'autre filière, il est possible de s'inscrire à un ou plusieurs examens proposés ou d'y renoncer.

Il est également possible de s'inscrire à un examen tout en validant une autre filière (par exemple tenter l'examen du gymnase et valider l'inscription en ECG). Le choix définitif se fait alors en cas de réussite aux examens.

Le système ne permet à la Direction d'école de transmettre les inscriptions aux écoles du secondaire 2 **qu'une fois toutes les procédures achevées**, il est donc extrêmement important que la dernière phase soit close de votre côté le plus rapidement possible dès réception du mail, mais **au plus tard le vendredi 9 février !**

La suite du processus dépend ensuite du fonctionnement interne des écoles du secondaire 2. Les convocations pour les examens arrivent assez rapidement, par contre il est possible que les informations pour la rentrée arrivent plusieurs semaines plus tard.

J'espère que ces informations vous seront utiles et vous permettront de ne manquer aucune étape. En cas de doute, le site www.be.ch/inscriptionsec2 propose diverses ressources pour les élèves et les parents, dont un guide pour la saisie des données sur la plateforme d'inscription. Sinon les maîtres de classes pourront également répondre aux questions de votre enfant.

Les questions de choix de filière sont à discuter avec soit avec le titulaire de votre enfant soit auprès de l'Orientation professionnelle. Nous vous recommandons également d'accompagner votre enfant aux portes ouvertes des écoles si son choix n'est pas encore clair. Celles-ci ont en principe lieu pendant la phase 1 des inscriptions. Les sites des écoles vous renseigneront sur les dates et heures.

Si malgré tout vous rencontrez des difficultés pour remplir l'inscription, votre enfant a la possibilité de prendre rendez-vous directement avec moi pour la réaliser à l'école. Il est toutefois nécessaire que vous confirmiez sa démarche par un mail ou un mot dans son carnet de devoirs. Merci de prendre rendez-vous assez tôt car il n'est pas possible de réaliser des inscriptions après le 1^{er} décembre.

Je vous remercie pour votre collaboration et souhaite plein succès aux élèves dans leur recherche de place de formation !

Recevez encore, chers parents, chères et chers élèves, mes meilleures salutations.

Thierry Gyger, directeur

Annexe : Conditions d'admission



Conditions d'admission pour les filières du secondaire II

Gymnase bilingue et monolingue :	
Sans examen	Avec Examen
Section P Notes en FR, All et MA : - AAA avec au moins une note de 5 si aucune note n'est insuffisante ou avec deux notes de 5 si une note est insuffisante - AAB avec une note de 5 ou plus dans les disciplines de niveau A et une note suffisante dans la discipline de niveau B	Au moins 10 points dans les épreuves écrites pour accéder aux épreuves orales Dans les épreuves écrites et orales : a) au moins 24 points sans note insuffisante ou b) au moins 25 points avec une note insuffisante ou c) au moins 26 points avec plus d'une note insuffisante
Ecole de Culture Générale (ECG) :	
Sans examen	Avec Examen
Section P ou M Notes en FR, All et MA sans insuffisance : - niveaux AAA : 12,5 points - niveaux AAB : 13 points - niveaux AAC/ABB : 13,5 points - niveaux BBB : 14 points Si une ou plusieurs notes sont insuffisantes, l'élève doit atteindre le nombre de points du niveau inférieur.	Au moins 12 points avec les trois notes d'examen et au maximum une note insuffisante
Maturité professionnelle en cours d'apprentissage (MP1) :	
Sans examen	Avec Examen
Section P	La note de l'examen de maths est pondérée : a) 3 pour la MP Technique, architecture et sciences de la vie b) 2 pour les autres MP Moyenne des quatre notes (Fr, Ma, All, Ang) : 4,0 <i>Condition supplémentaire pour la MP Arts visuels et arts appliqués</i>



Ecole Supérieure de Commerce avec MP intégrée en 3 ans (3i) :

Sans examen	Avec Examen
Section P Les notes en français, allemand et mathématiques atteignent les valeurs suivantes : niveaux AAA ou AAB : 12 points	La note d'examen de Maths compte double Moyenne des quatre notes (Fr, Ma, All, Ang) : 4,0

Ecole Supérieure de Commerce avec MP en 4 ans (3+1) :

Sans examen	Avec Examen
Les notes en français, allemand et mathématiques atteignent les valeurs suivantes : - niveau AAA : 12 points - niveau AAB : 12 points - niveau AAC : 13 points - niveau ABB : 13 points - niveau BBB : 14 points	La note d'examen de Maths compte double Moyenne des quatre notes (Fr, Ma, All, Ang) : 4,0

Ecole Supérieure de Commerce sans MP :

Sans examen	Avec Examen
Les notes en français, allemand et mathématiques atteignent les valeurs suivantes : - niveau AAA : 11 points - niveau AAB : 11,5 points - niveau AAC : 12 points - niveau ABB : 12 points - niveau BBB : 12 points - niveau ABC : 13 points - niveau BBC : 13 points	La note d'examen de Maths compte double Moyenne des trois notes (Fr, Ma, All) d'au moins 4,0 et maximum une seule note insuffisante